

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un étudiant sur deux habite chez ses parents

Sur les 160 230 étudiants recensés en Paca en 2008, 133 000 y résidaient déjà 5 ans plus tôt. Études supérieures et mobilité vont souvent de pair.

Mobilité interrégionale tout d'abord puisque la région échange de nombreux étudiants avec Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Île-de France. Mobilité interne à la région ensuite qui bénéficie surtout à Marseille – Aix et Avignon. Mobilité quotidienne enfin : un étudiant sur trois ne réside pas dans la commune où il poursuit sa formation.

À l'instar des autres régions très urbaines, plus d'un étudiant sur deux réside chez ses parents, souvent en périphérie des grands centres urbains où se concentre l'essentiel des sites d'enseignement, alimentant ainsi la polarisation croissante du territoire régional. Pour autant, Paca n'apparaît pas plus mal dotée en logements étudiants que les autres régions comparables.

Parmi les 160 230 étudiants qui habitent en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2008, 133 000 y résidaient 5 ans plus tôt, 20 360 habitaient dans une autre région et 6 870 vivaient en dehors de la France métropolitaine. Parallèlement, 28 190 jeunes avaient quitté la région et poursuivaient leurs études supérieures dans une autre région de métropole. Ces échanges d'étudiants avec Paca

concernent essentiellement quatre régions : Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Île-de-France et Midi-Pyrénées. Enfin, les jeunes se déplacent également au sein de la région : 13 130 étudiants ont changé de département.

Peu d'échanges entre les grandes aires urbaines régionales

Pour un jeune Haut-Alpin, la poursuite d'études supérieures suppose très souvent un changement de résidence : 61 % des étudiants originaires des Hautes-Alpes résident ailleurs en 2008. C'est un peu moins le cas (55 %) pour un jeune des Alpes-de-Haute-Provence, qui peut continuer ses études sur Marseille – Aix-en-Provence sans avoir nécessairement à déménager. L'importance de ce mouvement migratoire diminue avec l'existence d'une université dans le département : 44 % des étudiants originaires du Vaucluse et 35 % des étudiants varois résident en 2008 dans un autre département ou dans une autre région. Toutefois, en dépit de la diversité des formations présentes dans les aires urbaines de Marseille – Aix et de Nice, la proportion des migrations associées à une poursuite d'étude reste importante : 21 % pour les Alpes-Maritimes et 17 % pour les Bouches-du-Rhône. Dans ces deux cas, il s'agit le plus souvent d'un départ en direction d'une autre région.

Les étudiants se déplacent assez peu entre les aires urbaines régionales. Les bacheliers de Nice viennent rarement à Marseille – Aix (13 %), Toulon (4 %) ou Avignon (1%). Ceux de Marseille – Aix se

enseignement

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

rendent encore moins souvent à Nice (4 %), Toulon (4 %) ou Avignon (4 %). Les étudiants en provenance de la région s'installent souvent à Paris (40 % des départs de l'aire urbaine de Nice et 29 % de ceux de Marseille – Aix), Lyon, Grenoble, Montpellier ou Toulouse. Seuls les étudiants du Var et des Alpes-de-Haute-Provence quittent moins souvent la région pour poursuivre leurs études supérieures.

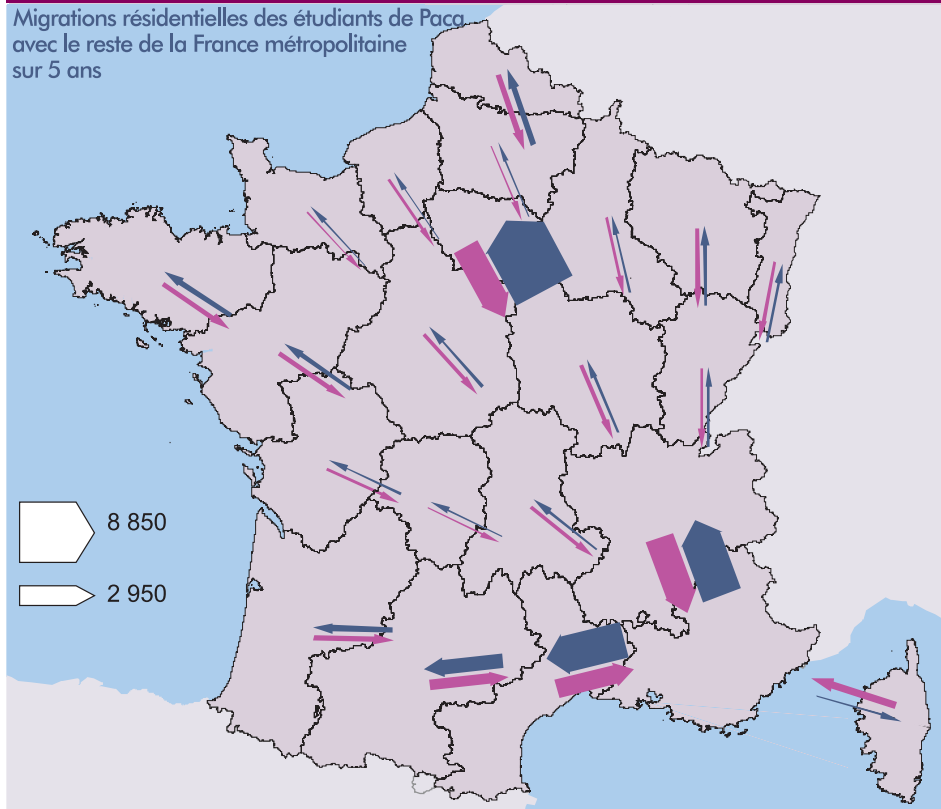
Marseille-Aix, principale destination des étudiants

La mobilité résidentielle associée à la poursuite d'études supérieures prévaut également dans les autres régions. Nombreux sont les jeunes qui étudient en 2008 en Paca mais qui n'y résidaient pas cinq ans plus tôt. En réalité, c'est surtout Marseille – Aix (58 % des entrées) qui bénéficie le plus de ces migrations en provenance des autres régions françaises. Néanmoins, rapporté au nombre d'étudiants scolarisés dans l'aire urbaine, c'est Avignon, au carrefour de la vallée du Rhône et de la plaine du Languedoc, qui accueille le plus de jeunes en provenance des territoires voisins. En outre, ces aires urbaines de Marseille – Aix et d'Avignon apparaissent également les plus accessibles pour les jeunes qui résidaient cinq ans plus tôt dans un autre département de la région. En proportion, les entrées sont moindres pour Toulon et Nice, où l'attractivité des conditions de vie et d'étude et la réputation des formations proposées peinent à compenser une localisation excentrée.

Au-delà des grands sites d'enseignement supérieur offrant une grande diversité de filières et de disciplines, le territoire est maillé de petits établissements d'enseignement supérieur spécialisés : Sections de Techniciens Supérieurs (STS) dans les lycées, Instituts Universitaires de Technologie (IUT), établissements sanitaire et social, écoles des Chambres de Commerce et d'Industrie, établissements d'enseignement supérieurs spécialisés, etc. Du fait de leur recrutement sélectif, ces unités, souvent situées dans des villes petites ou moyennes, attirent des jeunes originaires d'autres territoires. Ainsi, un

En cinq ans, des sorties d'étudiants plus nombreuses que les entrées

Migrations résidentielles des étudiants de Paca avec le reste de la France métropolitaine sur 5 ans



Note de lecture : 8 850 jeunes, étudiants en 2008 en Île-de-France, résidaient 5 ans plus tôt en Paca. Près de 4 000 jeunes, étudiants en 2008 en Paca, résidaient 5 ans plus tôt en Rhône-Alpes. Champ : étudiants de France métropolitaine en 2008. Source : Insee - RP2008

quart des jeunes qui résident et étudient dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, n'y résidaient pas cinq ans auparavant.

La région perd des étudiants, pas l'université

Dans ses échanges migratoires, la région perd des étudiants : 7 800 en 5 ans. Cette situation est fréquente. Elle se rencontre dans 15 des 22 régions de France métropolitaine. Néanmoins, les autres régions très peuplées et disposant de sites majeurs d'enseignement supérieur comme l'Île-de-France, Rhône-Alpes ou le Nord-Pas-de-Calais sont, elles, plutôt bénéficiaires, de même que le Languedoc-Roussillon ou Midi-Pyrénées. À l'exception du Nord-Pas-de-Calais avec qui les échanges sont faibles, ce sont précisément ces mêmes régions qui sont largement excédentaires dans leurs échanges avec Paca.

Ce déficit se réalise en dehors de l'université. Les universités régionales sont en effet excédentaires dans leurs échanges avec les autres universités, de l'ordre de 3 700 étudiants en faveur de Paca en

2008 d'après les inscriptions d'étudiants¹. Cette attractivité est d'ailleurs confirmée pour les formations du second et troisième cycle (Masters et Doctorat).

Ce sont donc les autres formations de l'enseignement supérieur qui offrent une première explication. Contrairement à l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, les grands établissements (grandes écoles, Normale Sup, ...) et les écoles d'ingénieurs à recrutement national sélectif qui « importent » des étudiants sont peu présents en Paca. Pourtant, la région dispose d'un réseau de Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) le plus dense de France, après l'Île-de-France. Ce réseau « exporte » mécaniquement la majorité de ses élèves.

Une deuxième explication du déficit migratoire des étudiants relève de la géographie régionale. Grenoble est par exemple souvent plus proche pour un jeune Haut-Alpin que Marseille – Aix et a fortiori Nice ou Toulon : 56 % des étudiants de 2008, qui résidaient dans les Hautes-Alpes cinq ans plus tôt et qui n'y

¹. Fichier Sise du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

résident plus, ont quitté la région ; 18 % des jeunes de l'aire urbaine de Gap ont migré vers Grenoble. De même, l'aire urbaine d'Avignon présente un solde négatif d'environ 3 000 étudiants. Lorsqu'ils la quittent pour suivre leurs études supérieures, les jeunes Avignonnais s'installent presque aussi souvent à Montpellier (19 %) qu'à Marseille – Aix (21 %), puis à Lyon (13 %) ou à Nîmes (6 %).

Le solde étudiant ne constitue pas l'enjeu prioritaire

Les migrations en cours d'études supérieures ne constituent qu'un épisode de la trajectoire d'entrée dans la vie adulte : en France métropolitaine, trois ans après la fin de leurs études, 27 % des diplômés du supérieur ont quitté leur région de formation². Le solde migratoire d'étudiants en cours d'études offre donc une vision partielle. Une fois leurs études achevées, les jeunes retournent dans leur région d'origine, suivent leurs compagnons ou compagnes, ou le plus souvent rejoignent un emploi. Plus le niveau de diplôme augmente, plus les jeunes sont mobiles ; ils s'adaptent à la localisation des emplois à forte valeur ajoutée. Le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais perdent ainsi un grand nombre de diplômés en fin d'études ; Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées en perdent peu ; Paca équilibre ses échanges et l'Île-de-France gagne de nombreux diplômés supplémentaires.

2. Enquête génération - CEREQ.

Si la part d'étudiants au sein des jeunes générations constitue un enjeu pour la région, il en existe un autre, tout aussi important, lié à la proportion élevée de jeunes de 16 à 29 ans qui ne poursuivent aucune étude et ne recherchent aucun emploi (6,7 % en Paca contre 5,4 % en moyenne nationale). Une situation certes liée à la difficulté du marché du travail, mais tout autant à la part très importante de jeunes qui ne détiennent aucun diplôme après avoir terminé leurs études (18,4 % des 25-34 ans en Paca contre 15,4 % en moyenne pour la France de province).

Un étudiant sur deux vit chez ses parents

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme en Île-de-France ou dans le Nord-Pas-de-Calais, plus d'un étudiant sur deux habite chez ses parents. Ils sont moins de quatre sur dix en Rhône-Alpes ou en Languedoc-Roussillon et moins d'un sur trois en Midi-Pyrénées. Si la part d'étudiants salariés, de même que celle des étudiants boursiers, est peu liée à l'autonomie résidentielle, la proportion de la population vivant dans une zone urbaine contribue à éclairer cette cohabitation tardive. D'une part, dans les grandes aires urbaines, la densité et la diversité de l'offre de formation multiplient les possibilités d'études supérieures sans déménagement ; d'autre part, le développement récent de sites diversifiés d'enseignement supérieur dans les aires urbaines intermédiaires a permis à de nombreux jeunes bacheliers qui n'auraient peut-être pas déménagé, de poursuivre leurs études à proximité. Ainsi en 2008, 60 % des étudiants des aires urbaines d'Avignon ou de Toulon habitent chez leurs parents, contre 53 % à Nice et 47 % à Marseille – Aix.

Souvent dans une commune périphérique

Dans toutes les villes centres, plus de la moitié des étudiants résident dans un logement autonome, dans un internat ou une cité universitaire : 85 % à Aix-en-Provence, 74 % à Avignon, 60 % à Nice, 57 % à Marseille et 54 % à Toulon-La Garde. C'est l'inverse dans les communes périphériques : qu'ils habitent Aubagne, Gardanne, Vitrolles, Antibes, Orange ou Carpentras, La-Seyne ou La-Crau, moins de 30 % des étudiants y résidant ont quitté le domicile familial.

Deux populations « étudiantes » se côtoient donc : l'une résidant dans les villes centres ou s'y étant installée pour poursuivre ses études ; l'autre continuant à résider chez ses parents dans des communes périphériques et se déplaçant pour suivre sa formation, dans des conditions pouvant générer des difficultés particulières, comme l'accès aux équipements pédagogiques, l'éloignement de la vie collective ou la fatigue additionnelle liée aux transports.

Pour faciliter l'accessibilité à l'enseignement supérieur, trois politiques publiques se sont combinées au cours des quarante dernières années. Tout d'abord, un maillage plus dense du territoire par les établissements d'enseignement supérieur. C'est le sens des ouvertures d'IUT ou de STS dans les lycées, du déploiement de nouveaux pôles universitaires dans les années 80 (Toulon et Avignon) et de la multiplication des sites pédagogiques. Plusieurs premiers cycles de nombreuses filières ont également été dédoublés entre Aix et Marseille et des antennes universitaires délocalisées ont été créées comme à Arles. De plus, une politique de transport public a été définie (tarifs étu-

En Paca, l'université forme près des deux tiers des jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur

Nombre d'étudiants et répartition selon les filières à la rentrée 2008

	Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur	Part relative des différentes filières (en %)						Total
		Universités publiques et privées (y/c IUFM)	Sections de Techniciens Supérieurs et IUT	Établissements spécialisés ¹	Écoles de commerce (bac+2 à bac+5)	Classes Préparatoires aux Grandes Écoles	Grands établissements et écoles d'ingénieurs	
Île-de-France	617 300	56	10	14	6	4	9	100
Rhône-Alpes	244 871	58	15	11	5	3	7	100
Nord-Pas-de-Calais	159 196	61	16	11	4	3	4	100
Provence-Alpes-Côte d'Azur	157 372	63	15	10	7	4	2	100
Midi-Pyrénées	113 611	59	16	9	4	3	9	100
Languedoc-Roussillon	93 065	67	16	9	4	2	2	100

1. Établissements spécialisés : para-médical, social, sciences juridiques, arts et culture, etc.

Source : MESR - Atlas régional de l'enseignement supérieur

dians, nombre et régularité des liaisons). Enfin, une politique d'aide à l'accès au logement autonome a été développée (Allocation Logement Étudiant, construction de logements dédiés, incitations fiscales à l'investissement dans des résidences universitaires, accès au parc HLM).

Un étudiant sur trois ne réside pas dans la commune où il étudie

L'importance du nombre d'étudiants résidant toujours chez leurs parents génère au quotidien de nombreux déplacements domicile-lieu d'étude. Plus de 50 000 étudiants se déplacent régulièrement vers les cinq plus grandes communes de la région, soit près d'un tiers des étudiants.

Les déplacements s'organisent de manière différente autour de ces cinq grands centres. La dualité universitaire de l'agglomération de Marseille – Aix-en-Provence se retrouve dans les déplacements domicile-étude. La commune d'Aix-en-Provence polarise en effet les populations étudiantes des municipalités périphériques ou situées le long de l'autoroute A8. Marseille, quant à elle, attire plutôt celles des communes du sud-est de l'aire urbaine. Quant aux étudiants habitant les communes du pourtour de l'Étang de Berre, ils se

répartissent équitablement entre les deux destinations. Au total, plus de la moitié des 31 300 jeunes qui étudient sur Aix habitent dans une autre commune. Parmi eux, 4 000 viennent de Marseille. Ils sont 4 fois moins nombreux à effectuer le chemin inverse : 1 000 parmi les 12 000 qui étudient à Marseille et n'y résident pas.

Avignon est à l'origine de très nombreux déplacements domicile-lieu d'étude en provenance de son agglomération, voire au-delà. Plus de 6 000 jeunes se déplacent ainsi sur Avignon, soit plus de 60 % de ceux qui y étudient. Seuls les étudiants d'Orange, proche des pôles de Valence ou Nîmes, et ceux de Carpentras, qui propose des filières spécialisées, sont moins nombreux à étudier sur Avignon.

Enfin, Nice attire près de 11 000 étudiants d'autres communes et Toulon-la Garde moitié moins. Elles polarisent également leur agglomération mais leur attraction diminue lorsqu'on s'éloigne vers l'ouest, du fait de la présence d'établissements spécialisés en périphérie mais également de l'influence d'un autre pôle : Toulon pour Nice et Marseille – Aix pour Toulon.

Un étudiant sur cinq vit seul dans son logement

Lorsqu'ils ont quitté le domicile familial, 21 % des étudiants vivent en couple. Comme en Île-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais, cette situation est plus fréquente en Paca qu'en Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes ou Languedoc-Roussillon. La proportion de jeunes accueillis

en internat, en foyer ou en cité universitaire est par ailleurs proche en Paca de la moyenne des autres régions, exceptées Nord-Pas-de-Calais et Midi-Pyrénées. Les migrations étudiantes ne peuvent donc pas s'expliquer par un déficit de capacités d'accueil en hébergements collectifs dans la région. En revanche, qu'ils vivent seul ou en couple, les étudiants de Paca ont relativement peu accès aux logements HLM ; ils partagent cette caractéristique avec ceux du Languedoc-Roussillon. Pour les couples, l'accès des étudiants aux HLM est nettement plus fréquent en Île-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais, ce qui reflète l'importance relative du parc locatif social entre les régions. En Paca, les capacités d'accueil en internat ou en cité universitaire sont particulièrement élevées à Nice, où elles abritent 18 % des jeunes ayant quitté le domicile parental. À l'inverse, elles semblent plus faibles à Avignon (6 %), où l'accès aux HLM des étudiants seuls est le plus élevé de la région (11 %). Pour réduire le coût du logement, certains étudiants s'installent en colocation. De ce point de vue, il semble que des marges existent dans la région. Parmi les étudiants n'habitant pas chez leurs parents, la proportion de « colocataires » atteint 30 % dans l'aire urbaine de Lyon, 29 % à Grenoble et 28 % à Paris. Cette part atteint seulement 22 % en moyenne dans les aires urbaines de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Jean-Jacques Arrighi
 Junel Bernard

POUR EN SAVOIR PLUS

La mobilité des étudiants en Paca
 Note Parcours N° 3, juillet 2011, ORM Paca

Jeunes et territoires : l'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité
 Insee Première N°1275, janvier 2010

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr

En Paca, 160 232 jeunes de 16 à 29 ans sont étudiants

	Actifs...		Inactifs	Ensemble des 16-29 ans
	... en emploi	... chômeurs		
Étudiants	35 193	5 361	119 678	160 232
Autres scolarisés *	31 806	4 456	143 143	179 405
Non scolarisés	308 618	94 080	53 465	456 163
Total	375 617	103 897	316 286	795 800

* Lycéens...
 Champ : personnes âgées de 16 à 29 ans habitant en Paca.
 Source : Insee-RP 2008

Au sens du recensement, un étudiant est défini comme un jeune de 16 à 29 ans, titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, inscrit dans un établissement d'enseignement (pas forcément supérieur).

En 2008, 795 800 jeunes de 16 à 29 ans résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; parmi eux, 160 200 sont des étudiants. Un peu moins des deux tiers sont inscrits dans un cycle universitaire classique, les autres se partagent entre les STS, les IUT, les écoles de commerce et d'ingénieurs et les nombreux établissements d'enseignement supérieur spécialisés. La région est ainsi, derrière Île-de-France et Rhône-Alpes, la troisième région de France en termes de nombre d'étudiants résidents.

Institut National de la Statistique
 et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpenti
 13387 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
 Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
 Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - Région 2013
 Dépôt légal : juin 2013
 N° ISSN : 2114-8260
 Réf : ANA13332